

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

VILLE d'HAZEBROUCK

OBJET

N°2024/084

FINANCES LOCALES (7.6)

**Convention de maîtrise d'ouvrage
délégée avec la commune
d'Hazebrouck pour la réfection en
enrobé d'une partie du parking
des Cheminots**

Envoyé en préfecture le 11/07/2024

Reçu en préfecture le 11/07/2024

Publié le

ID : 059-215902958-20240627-DEL084CM27724-DE



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des Délibérations du Conseil Municipal
d'HAZEBROUCK
SEANCE DU JEUDI 27 JUIN 2024**

L'An deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le dix-huit juin deux mille vingt-quatre.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents : 23 Absents ayant donné pouvoir : 7 Absents : 5

PRESENTS : M. Valentin BELLEVAL, Maire,
Mme DORMION-ROUSSEZ, Mme FLORQUIN-BONDEL, M. DUHOO,
Mme BRISBART, M. Gaël DUHAMEL, Mme SAUZEAU, M. BURGHELLE,
Mme SCHERRIER, M. DENTENER,
Adjoints,

M. FIOEN, Mme DELECOEUILLERIE, M. Philippe DUHAMEL,
Conseillers Municipaux Délégués,

Mme NUNS, Mme PATOUX, M. LECLERCQ, M. MEIRLAND, M. DEVOS,
Mme SCHOONHEERE, Mme DEPELCHIN, M. DECOOPMAN, Mme LIONET,
M. COTTE,
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

M. GRIMBER	qui a donné pouvoir à M. BELLEVAL
Mme BOUQUET	qui a donné pouvoir à Mme SCHOONHEERE
Mme ANDRE	qui a donné pouvoir à Mme BRISBART
Mme FERLIN	qui a donné pouvoir à M. BURGHELLE
M. DELVA	qui a donné pouvoir à M. Gaël DUHAMEL
M. SOOTS	qui a donné pouvoir à M. MEIRLAND
M. TIBERGHEN	qui a donné pouvoir à Mme LIONET

ABSENTS :

Mme BELVAL, M. DEBAECKER, Mme REYNAERT, M. PERLEIN,
Mme DAUCHEZ

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : M. Adrian MEIRLAND

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article

Vu l'article L.2422-12 du Code de la Commande Publique prévoyant la conclusion d'une convention organisant les conditions de délégation de maîtrise entre personnes publiques ;

Vu la décision communautaire n°2024/083 du 11 juin 2024 autorisant la signature de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la commune d'Hazebrouck en faveur de la Communauté d'Agglomération pour la réfection en enrobé d'une partie du parking des Cheminots situé à l'angle des rues de la Plaine et des Tennis ;

Considérant que dans une démarche de bonne gestion des deniers publics et de mutualisation des moyens, il est souhaitable de confier à la Communauté d'agglomération la maîtrise d'ouvrage déléguée pour les travaux de réfection en enrobé d'une partie du parking des Cheminots situé à l'angle de des rues de la Plaine et des Tennis à Hazebrouck ;

Le montant des travaux, estimé à 18 096 €HT +5% de frais d'études, fera l'objet d'un remboursement en intégralité à première demande par la commune d'Hazebrouck.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer une convention avec la Communauté d'agglomération pour la délégation de maîtrise d'ouvrage pour la réfection en enrobé d'une partie du parking des Cheminots,
- D'autoriser Monsieur le Maire à procéder aux opérations comptables y afférent,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

LE VOTE a donné les résultats suivants :

**ADOpte à L'UNANIMITÉ
(30 voix pour)**

**Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME**

Le Maire,

Vice-Président du Conseil
Départemental du Nord.



Valentin BELLEVAL

Le Secrétaire de séance,



Adrian MEIRLAND